



PROPOSITION D'ANALYSE DE LA PLAQUETTE COULEUR DU PORTEUR DE PROJET DISTRIBUÉE AUX VILLERÉALAIS EN MARS 2021

Une définition : Le **greenwashing** aussi nommé **écoblanchiment** ou **verdissage**, est une **méthode de marketing** ou de relations publiques utilisée par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) en utilisant l'argument écologique.

Le but du greenwashing est de se donner une image éco-responsable assez éloignée de la réalité. (<https://www.novethic.fr/lexique/detail/greenwashing.html>)

A.- SÉRIE D'ARGUMENTS AUTOUR DE L'INTERÊT POUR LA PLANÈTE

1.- Le méthane est un hydrocarbure : C'est une énergie carbonée 30 fois plus nocive pour la planète que le CO₂.

Il est évident que, **sur le papier**, produire du méthane à partir de matière organique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'exploitation de gaz fossile.

Néanmoins, il convient de souligner que **le méthane (CH₄)**, qu'il soit produit avec le méthaniseur ou qu'il soit du gaz fossile, **est un puissant gaz à effet de serre** qui, s'il est rejeté dans l'atmosphère, **dérègle notre climat de manière 30 fois plus importante que si la même quantité de CO₂ était relâchée**. Il suffit donc que **quelques % du méthane** produit fuient pour que l'installation ne soit plus si efficiente que cela.

Dans ce document, il n'est évoqué aucune évaluation du risque de fuite.

Il conviendrait de **spécifier précisément les moyens de prévention et de surveillance de ces rejets**, qui seraient évidemment surveillés de près (**mesure de la concentration en méthane dans l'air à proximité de l'usine**) dans le cas où l'installation serait effectivement mise en œuvre.

Au sujet de l'évaporation de l'azote du digestat, nous demandons des précisions sur les **capacités de stockage du digestat (liquide) riche en ammoniac (NH₃)** – également puissant gaz à effet de serre.

Un épandeur classique ne suffit pas. Quels épandeurs seraient utilisés ? Il faut des machines adéquates qui ne conduiront pas à une importante évaporation de l'ammoniac dans l'atmosphère : **le digestat doit être épandu avec des pendillards** : les agriculteurs partenaires en disposent-ils tous ? S'ils n'en disposent pas, **quel budget** avez-vous prévu pour les équiper ? Quelle sera leur part de financement ?

Quelles garanties écrites a-t-on que le digestat sera épandu avec des pendillards et qu'il ne sera pas épandu avant les pluies ? Ni en hiver ?

2.- Les nuisances de cette production et de son transport vont impacter les Villeréalais tous les jours.

Les émissions de méthane et de protoxyde d'azote par **défaut d'étanchéité ou fissures dans les cuves**, stockages et conduits de méthanisation doivent être contrôlées périodiquement avec du matériel de mesure spécialisé.

- A défaut d'un contrôle technique incontestable et fréquent, la méthanisation pourrait conduire à une **augmentation des émissions de gaz à effet de serre.**
- **Le coût de ces contrôles techniques, de la maintenance** associée et des **réparations** nécessaires n'est que très rarement intégré dans les plans financiers des projets de méthanisation.

La méthanisation exige une immense consommation d'énergie (fabrication de l'équipement industriel, artificialisation des sols agricoles, transports, fuites liées à l'usure après quelques années, évaporation d'une partie du digestat azoté liquide...). Sans apporter aucun bénéfice à Villeréal.

L'argument, pour Villeréal, de prétendre à l'image promise de « Village Zéro Carbone », seul avantage promis en échange de cette installation, est donc bien fragile.

En revanche, à propos d'image et de label, ce projet pourrait bien impacter son image de « Plus Beau Village de France » préservé. Label gagné avec le concours de la population et des **élus à qui nous avons confié la mission de protéger et continuer ce travail.**

3.- Energie renouvelable, oui, mais pas énergie verte ;

On parle "*d'énergie verte et renouvelable*". **On peut effectivement parler d'énergie renouvelable mais sûrement pas d'énergie verte** compte tenu de ses impacts négatifs sur l'environnement.

Pour information, l'énergie n'a pas de couleur : s'il faut regarder en dessous de la peinture des bâtiments, ils ont plutôt tendance à rejeter des boues marrons et odorantes qu'autre chose.

B.- SÉRIE D'ARGUMENTS AUTOUR DU « TERRITOIRE ET DES HABITANTS »

1.- Les odeurs :

La *réduction des odeurs liées à l'épandage de fumier*. Nous n'avons jamais entendu parler de plainte au sujet du fumier des élevages actuels de Villeréal et alentours. On est habitué, à la campagne, à des odeurs d'épandage naturel qui durent seulement deux-trois jours. Les habitants de Villeréal et alentours ne sont pas pour une campagne artificialisée sans arbres et sans haies naturelles, sans chant du coq, sans odeurs de foin, sans bétail dans les prés. Ils tiennent à préserver le Dropt et les nappes phréatiques d'infiltrations toxiques pour les organismes aquatiques.

D'autres odeurs sont constatées dans des dizaines d'autres sites d'implantation de méthaniseurs en raison de fuites qui peuvent se produire assez rapidement, car les produits sont extrêmement corrosifs, même avec l'inox des installations. **L'odeur du fumier risque donc d'être remplacée par celles du méthaniseur** dont certains témoignages montrent qu'elle peut s'apparenter à une odeur d'œufs pourris en cas de micro fuite de **sulfure d'hydrogène**.

Le sulfure d'hydrogène, à l'odeur caractéristique d'œuf pourri, est un **gaz très toxique, voire mortel par inhalation**.

Face au risque de problèmes divers et en particulier de fuite et d'odeurs nauséabondes, **aucun engagement relatif à la gestion des nuisances et à l'indemnisation des personnes éventuellement impactées** (en espérant que ce ne soit jamais le cas, mais il faut néanmoins considérer le risque tel qu'il est) n'est pris par l'exploitant. **Cela participe négativement à l'acceptabilité sociale de ce projet.**

Une fois installé, le site est en auto surveillance.

Exemples de nuisances par odeurs :

-<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/problemes-d-odeur-a-l-usine-de-methanisation-d-escrennes-les-dirigeants-reconnaissent-un-incident-1567160699>

-<https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/seine-et-marne-odeurs-devalorisation-de-leurs-maisons-les-riverains-refusent-les-methaniseurs-10-07-2020-8351166.php>

<https://www.ladepeche.fr/2019/02/06/lot-les-habitants-dun-village-infestes-par-des-odeurs-pestillentielles-a-cause-dune-usine-de-methanisation,7998027.php>

<https://www.adenos-asso.fr/2019/12/17/lot-temoignages-de-riverains-sur-leur-methaniseur-et-sa-puanteur-02-2019/>

<https://drive.google.com/file/d/1IBm-xgjfFVYbbirP-uXXvgbyv2uL-GLTr/view?fbclid=IwAR32BKT1LLzI38DjKStUHji54pdobl7rZMrxjbeHcLhpPeABfpWZ9Iah6Gc>

https://www.larep.fr/pithiviers-45300/actualites/l-exploitant-de-l-unite-de-methanisation-d-escrennes-sanctionne-d-une-astreinte-journaliere_13796812/?fbclid=IwAR3Ahnf9wcnCz_LBIWXqw2J6ytfz47xLD9YVP0BQDp4sZy3WkQI-i9hN1fE

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/l-usine-de-methanisation-degage-de-fortes-odeurs-a-escrennes-les-habitants-se-mobilisent-1563210176>

https://drive.google.com/file/d/0BwR1TnHYFgu_MDUwVHpBNk-FYcjZmb2ZOUU9QS21WMW1jSfP/view?fbclid=IwAR24siGia2ENwG-49z-6OMzUjLhDMoLRa-gie6zJjXXjEr2_DqfdRUal6mUE

https://actu.fr/societe/methanisation-prefet-loire-atlantique-pris-arrete-mise-demeure-contre-une-unite-val-dis_28860644.html?fbclid=IwAR32BKT1LLzI38DjKStUHji54pdobl7rZMrxjbeHclhPeAB-fpWZ9lah6Gc

<https://drive.google.com/file/d/1CiK3N7w-j9n4YNIBDpVd3Qf-Ue-WLpyg/view?fbclid=IwAR3opqJNpHRn6JXv5xGQU1NoPOqAdOHZXdpNOEA6JP8-0VacDWdTdUmap5Y>

https://drive.google.com/file/d/0BwR1TnHYFgu_aHJ4QUhjUGdudW5EeU-dOenRjQ1RiRC10SE04/view?fbclid=IwAR3de7wPZPIpvfhVwfSVEiia9UGMyyzWB6NW6aF-TmWpz62ThGM92AbTXj4

https://actu.fr/normandie/messei_61278/pres-flers-agriculteurs-tentent-regler-problemes-odeurs-usine-methanisation_31081182.html

https://www.lechorepublicain.fr/marboue-28200/actualites/a-marboue-les-odeurs-de-l-usine-de-methanisation-insupportent-les-riverains_13860660/

<https://www.lavoixdunord.fr/624780/article/2019-08-14/morbecque-une-petition-pour-denoncer-les-mauvaises-odeurs-de-l-unite-de>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/le-combat-d-un-quimperois-contre-l-usine-de-methanisation-20-07-2020-12585520.php>

<https://www.dna.fr/economie/2019/08/28/des-relents-pestilentiels-a-ribeauville>

<https://www.entraid.com/articles/nuisances-et-derives-de-la-filiere-methanisation>

<https://premium.courrier-picard.fr/id117707/article/2020-07-27/dou-viennent-ces-mauvaises-odeurs-dans-le-noyonnais>

https://www.jle.com/fr/revues/ers/e-docs/emissions-odorantes-du-procede-de-methanisation-impact-des-matieres-entrantes-et-des-conditions-operationnelles_316127/article.phtml

2.-Le Digestat

Le méthaniseur est à 500 m de la première habitation (si la maison située en face du méthaniseur n'est plus affectée à l'habitation) et à 100 m de la rivière Dropt, en amont de la

zone **Natura 2000**, dont l'objectif premier, dans la directive européenne « habitats, faune, flore » est le maintien ou le rétablissement des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

La rivière Dropt a une importance reconnue dans la région. Preuve en est également l'enquête publique actuellement en cours, menée en vue du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) du Bassin du Dropt : objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau, consultation qui concerne **171 communes** en Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne, **1339 km²**, de la source du Dropt (Capdropt) à Caudrot.

L'**ammoniac** qui se dégage du digestat est **toxique par inhalation**, ce qui va toucher tous les riverains des champs d'épandages appartenant aux agriculteurs impliqués. Ce produit qui peut atteindre la rivière et les nappes phréatique est lui aussi **très toxique pour les organismes aquatiques** (source : fiche toxicologique INRS « Ammoniac et solutions aqueuses, fiche toxicologique n°16 »).

Comment est épandu le digestat ? Est-ce qu'il est prévu d'utiliser autre chose que des pendillards pour épandre les rejets contenant de l'ammoniac ?

Quand ? Est-ce que les capacités de stockage permettent d'envisager qu'il soit épandu à des moments (pas en hiver, pas à des périodes pluvieuses) qui minimiseront la migration dans la nappe phréatique et dans les rivières?

Exemple de pollution par digestat :

https://www.sudouest.fr/landes/aire-sur-l-adour/landes-pollution-au-digestat-dans-le-lac-de-lourden-a-aire-sur-l-adour-1717755.amp.html?_twitter_impression=true&fbclid=IwAR0-QzSJDgRAS-Csgt6MO18sNfyutQR_gh02sRhe9iJUFG3UcZDXrbDvJD0

Nous n'avons reçu aucun engagement écrit de la part du porteur de projet à ne pas causer de problème ou à les résoudre rapidement.

3.- L'autonomie énergétique et l'attractivité économique :

La totalité du méthane produit est faible : seuls 6% des 100% d'intrant produisent du méthane : soit un système peu performant. Il faut donc beaucoup d'intrants pour peu de méthane. Ou alors, on transforme l'agriculture locale en productions intensives fortement méthanogènes (maïs, par exemple, culture méthanogène à forte valeur énergétique, culture qui serait alors dédiée à la production d'énergie et grande consommatrice d'irrigations estivales).

Le risque est d'entraîner une agriculture intensive et une hausse du prix des terres : que deviennent les petits agriculteurs locaux ?

Ce méthane sera injecté dans le réseau GRDF à Beaumont-du-Périgord, moyennant 17 km de tranchée à réaliser pour installer le gazoduc qui transportera ce gaz depuis Villereal.

Mais la dépendance énergétique de Villeréal ne sera en aucun cas réduite. Ce méthane est produit ici pour partir ailleurs. Nous n'en récolterons que les nuisances potentielles.

Par ailleurs, la méthanisation produit du CO₂, qui sera livré, lui, par à **près de 200 km de Villeréal** (Parentis en Born) dans une exploitation des Landes : quel est l'impact carbone de ce transport supplémentaire ? A-t-il été intégré dans le bilan global de l'impact Carbone.

Quant à l'attractivité économique, pour un territoire qui vient d'être reconnu parmi les plus beaux villages de France, il est à craindre que le ballet quotidien de camions, les risques de mauvaises odeurs et un site agro-industriel de 2 ha, avec des routes au milieu d'un site naturel préservé **ne contribuent pas beaucoup à son attractivité touristique.**

4.- La baisse du coût de traitement des déchets verts

La baisse du coût de traitement des déchets verts de la commune ne précise pas que le méthaniseur n'acceptera aucun ligneux, **tout au plus le résultat des tontes de pelouse.** **Faut-il vraiment construire une usine de 2 ha de surface pour avancer cet argument ?**

En l'état, ce projet de méthaniseur ne prévoit pas de traiter une partie des ordures ménagères de Villeréal. Cela exigerait d'autres exigences techniques qui ne sont pas programmées.

Si Villeréal voulait assurer la méthanisation de ses déchets ménagers, il aurait intérêt à prévoir un autre équipement, sur un autre lieu loin de toute habitation.

Maintenant le risque existe que la mairie dans quelques années propose d'agrandir le méthaniseur pour accueillir ces ordures ménagères de toute la Communauté de communes. Les Villeréalais en sont-ils clairement informés ? Qu'en pensent-ils vraiment ? Si c'était le cas, nous demandons à ce que ce méthaniseur soit construit dans une zone industrielle loin de toute habitation.

C.- SÉRIE D'ARGUMENTS POUR LES AGRICULTEURS

1.- Leurs attentes financières :

Le prix du gaz peut être fluctuant, les contrats et **les lois peuvent encore changer.** Exemple, le décret de novembre 2020 : annoncé dès 2019 puis reporté pour finalement n'être appliqué que dans la Loi de finances 2021, les consommations de biométhane à usage combustible, via l'achat des garanties d'origine (GO), ne sont plus exonérées de la TICGN depuis le 1^{er} janvier 2021.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/le-gaz-vert-sera-davantage-taxe-1257452?fbclid=IwAR2QWKq11C940Kz-Ld0DKCAIhXvNF5BZ8BjdTzOQSw1SX1PMU2eVXV9KuWg>

2.- L'avenir de l'agriculture à Villeréal et alentours :

Loin de faciliter une agriculture à taille humaine plus respectueuse de l'environnement, **la méthanisation à cette échelle encourage et consolide un modèle agricole**

intensif, producteur d'une grande quantité de déchets pour alimenter le méthaniseur avec des **risques avérés ailleurs (ex en Allemagne) de concurrence sur les productions alimentaires et le fourrage**. Les exploitations concernées par le projet incarnent ce modèle intensif, ce type de méthaniseur rendra plus difficile leur évolution éventuelle dans les années à venir en raison du **besoin d'approvisionnement quotidien d'une masse importante de déchets animaux et végétaux dédiée au méthaniseur**.

Jusqu'où faut-il agrandir les exploitations pour être rentables ? Avec quelles conséquences sociales, environnementales et paysagères ?

On parle ici d'indépendance énergétique : or, l'indépendance alimentaire est tout autant une force politique.

https://www.lepetitjournal.net/47-lot-et-garonne/2019/01/21/arretons-la-speculation-sur-la-paille-et-le-foin/?fbclid=IwAR1_hqAuGHUAgFdGirASJfuMhm1KVQTVSE9Iylcc1oz-OGqzjqv_r5Aw6v0#gsc.tab=0

https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/methanisation-il-faut-reguler-estime-la-deputee-claudia-rouaux-7018754?fbclid=IwAR0Jzr4fE0Qefc_joB9VWbcw83Q0_kNh-7f5IjFvt2pLbXDa7UkoSrl9se0

3.- L'obligation d'épandre le digestat sur leurs terres et ses conséquences

L'**INRA** (Institut National de la Recherche Agronomique) a produit un document démontrant les **limites du digestat** et tous les problèmes que cet épandage entraîne sur la qualité des terres (*Article « La méthanisation agricole ne répond pas aux objectifs de transition énergétique de 2015 », Jean-Pierre Jouany, Directeur de Recherche honoraire INRAe et alii.*).

Un épandage correct **implique l'utilisation de pendillards, matériel agricole onéreux**. En disposent-ils ? Garantissent-ils (et comment ?) ne pas épandre en hiver (ce qui suppose le stockage du digestat) et pas avant les pluies ?

https://www.rtf.be/info/societe/detail_le-cri-d-alarme-d-hubert-reeves-la-disparition-des-vers-de-terre-aussi-grave-que-le-rechauffement-climatique?id=9850098

http://www.lejardin vivant.fr/2020/12/27/on-acheve-bien-les-vers-de-terre-au-nom-de-lecologie/?fbclid=IwAR2cvAfup0zcx2Mctsk-8TICe_pn01VVgfiXy0kvn7FboS5UXqAJgu4YIKU

D.- ANALYSE DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION ENVERS LES VILLERÉLAIS

1° page: La plaquette est en papier glacé de luxe avec de magnifiques photos dans les tons verts, un logo en forme d'épi, vert également. Un slogan qui associe agriculture et nature. **Aucune trace, dans cette première page, de méthaniseur**. Nous sommes dans un exercice

de communication destiné à nous convaincre que le projet est « vert ». Comme tous les textes de la plaquette, dont le graphiste a veillé à ce qu'ils alternent les couleurs noir et vert.

2° page : Avant même de présenter la méthanisation ou le méthaniseur, on cherche tout de suite à mettre en avant les avantages collectifs du projet : l'objectif de la plaquette chic est de **convaincre**.

Les trois points évoqués par le porteur de projet (planète, territoire, agriculteurs) viennent d'être analysés ci-dessus (parties A, B et C de notre analyse).

3° page : consacrée aux définitions et explications, toujours avec l'usage de la **couleur verte**, et du **terme "vertueuse"**. Pour rappel, l'énergie n'a pas de couleur.

On utilise de **jolis pictogrammes et symboles plutôt que des photos de méthaniseur, de fait peu photogénique**.

Les **10 km de rayon** pour acheminer quotidiennement le méthaniseur en déchets sont **sous-estimés**, si l'on en croit l'adresse des exploitations partenaires du porteur de projet et l'étendue (bien au-delà des 10 km environnants) de leurs centaines d'ha d'exploitations.

Le digestat (90% des 32 000 tonnes annuelles), notamment liquide, sa concentration en azote, phosphore et micro-organismes ainsi que son PH sont tels que sa qualité agronomique est fortement remise en question par de nombreux scientifiques. Voir l'article d'Hubert Reeves, l'audition de Daniel Chateigner à l'Assemblée nationale (extrait audio et version intégrale écrite) ainsi que l'analyse de l'INRA, sur le site de l'association : www.bien-vivre-a-villereal.fr

4° page : quelques chiffres. Un magnifique bâtiment en **image de synthèse qui ne représente toujours pas le méthaniseur**.

Le montant du budget du projet de 14 millions ne **mentionne pas le montant total des subventions publiques**.

Les volumes de CO2 évités sont invérifiables car ils ne tiennent pas compte du bilan carbone réel de la totalité du projet et reposent sur des hypothèses non avérées (cf audition de Daniel Chateigner).

Parler de "Villeréal : village zéro carbone" interroge et cela n'évoquerait-il pas plutôt du Greenwashing ? Cela nous étonne pour un projet consistant à produire du méthane (CH4) avec construction d'un équipement industriel sur deux hectares et dépendant de transports quotidiens par camions.

5° page : la profession de foi du porteur de projet résume l'ensemble de la plaquette.

- Il fait référence de nouveau à "Villeréal : village zéro carbone". En référence probablement à l'économie supposée de GES émis correspondant à la population de Villeréal. Voir nuances et questionnements sur cette assertion plus haut.
- La stratégie agro-industrielle a-t-elle été mise en balance avec l'actuelle attractivité touristique et commerciale de Villeréal ? (Enjeux économiques et emplois).
- Pour rappel, une simple déclaration permet **au propriétaire de méthaniseur d'augmenter sa taille de 30% tous les 3 ans**.
- Personne ne dispose **d'aucune garantie sur le devenir effectif** de cette installation.

6° page: admet les risques de nuisances et revient sur plusieurs d'entre eux.

- **Qualité de l'air** : outre les odeurs, l'épandage du digestat génère des émanations d'ammoniac.
- **Pollution du sol** : il est impossible de garantir l'absence de risque de pollution des sols, de la nappe phréatique et du Dropt.
- **Impact visuel** : on peut croire le porteur de projet dans sa volonté de minimiser l'impact visuel. Pour autant, il ne pourra pas faire de miracle et un méthaniseur se voit de loin, il est prévu une hauteur de 13 m (l'équivalent de 4 étages), il implique la bétonisation de 2ha (dont rien ne prévoit la remise en état paysagère après 10 ou 20 ans d'usage).
- **Risque d'explosion** : il est effectivement faible mais l'expérience montre qu'un incendie de silo de méthaniseur en Lot-et-Garonne a mis près d'une semaine avant de pouvoir être éteint. Cela donne l'ampleur de ce type de sinistre et la difficulté à le gérer en Lot-et-Garonne.
- **La télésurveillance est basée à Limoges** (2 h de route). Seul le **SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est en mesure de faire face à un incendie de ce type. Il est basé à Foulayronnes (1 h de route). Le site est en auto-surveillance. Le soir et les jours fériés, il n'y aura personne sur le site. Juste une astreinte à distance. Le porteur de projet ne réside pas sur place.
- **Qui va payer l'équipement et la formation des pompiers de Villeréal pour faire face à ces risques industriels en attendant les renforts ?**

7° page: suite des nuisances

- **Bruits** : comment un ballet supplémentaire de camions, apportant quotidiennement la masse de déchets pour le méthaniseur, pourrait-il être ne pas générer de bruit lié au trafic ?
- **Odeurs** : malgré les précautions, l'expérience d'autres sites montre des cas de nuisances olfactives très fortes (cf p 3-4 de cette analyse) en raison d'un mauvais entretien, de micro fuites du méthaniseur... Les produits sont très corrosifs, y compris avec l'inox des installations et toute fuite génère une pollution de l'air ou de l'eau (ex : sulfure d'hydrogène à l'odeur caractéristique d'oeuf pourri et toxique pour la santé). Le changement des matériaux et des filtres est très onéreux.
- **Trafic** : on nous explique qu'il n'y aura "pas plus de trafic" que maintenant mais que "cela sera pareil " qu'aujourd'hui, tout en installant une usine. Pas de mention sur les risques d'accidentologie lié au ballet de camions, ni sur la dégradation des routes dont les réparations reviendront à la collectivité (Département et commune).
- **Dérives** : La réglementation limite la part de cultures dédiées à 15 %. Est-ce contrôlé de manière indépendante ?

Sachant que l'Etat n'a ni les moyens ni la volonté de contrôler régulièrement les méthaniseurs qui se développent actuellement. **Le principe est l'autocontrôle.**

8° page :

- Un des principaux soutiens de la méthanisation en France est le lobby du gaz qui a besoin de cette petite production de Biogaz pour justifier la poursuite de ses activités liées au réseau de gaz fossile, malgré la crise climatique et la nécessité de décarboner l'énergie.
Tous les fournisseurs de gaz savent que la part de Biogaz sera toujours négligeable comparée aux importations de gaz.
- Il est surprenant de **proposer aux gens d'investir** dans un projet qui risque, au vu de tous les renseignements connus et publiés (recherche presse...), de dégrader durablement leur patrimoine et la valeur marchande de leur territoire.

L'Association Bien Vivre à Villeréal remercie tous les référents techniques de Villeréal et d'ailleurs qui accepté de contribuer à la production de cette note.

Villeréal, mars 2021